

ABONNEMENT / Bulletin d'inscription

À renvoyer par fax au 01 58 51 52 90
ou par voie postale à : Cité de l'architecture
& du patrimoine - École de Chaillot
Palais de Chaillot - 1, place du Trocadéro
et du 11 novembre - 75116 Paris

Mme, Mlle, M *(rayer la mention inutile)*

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone professionnel *(facultatif)*

Téléphone privé/mobile

Adresse électronique

L'inscription concerne

Les cours du jeudi: Les défis du Patrimoine mondial.
Modernités, universalité

13 séances de 2h (18h30-20h30)- tarif plein: 110€ / * tarif réduit: 80€

* Le tarif réduit s'applique aux étudiants, architectes du patrimoine, carte Culture,
demandeurs d'emplois, RMI, RSA, personnes handicapées. (Justificatifs à joindre)

Tarif
plein

Tarif
réduit

Les inscriptions aux journées d'étude seront prises à partir de janvier 2015

Date (obligatoire) Signature

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE
PALAIS DE CHAILLOT
1 PLACE DU TROCADÉRO, 75116 PARIS

CITECHAILLOT.FR



LES COURS
PUBLICS
2014-2015

LES DÉFIS
DU PATRIMOINE
MONDIAL
MODERNITÉS, UNIVERSALITÉ

Couverture :
Grotte Chauvet-Pont d'Arc
SRA DRAC R-A © MCC/ DRAC



L'artiste et chercheur Gilles Tosello travaille à la reproduction
des fresques pour la réplique de la Grotte Chauvet-Pont-d'Arc,
Ardèche (ouverture avril 2015) © D. Russell



Actualité des chefs-d'œuvre de tous les temps

**« Que Lascaux soit ce qu'il y a de plus ancien
et qu'il soit comme d'aujourd'hui ;
que ces peintures nous viennent
d'un monde avec lequel nous n'avons
rien de commun et dont nous pouvons
à peine supposer les contours, et qu'elles
nous fassent cependant, par-delà
les questions et les problèmes, entrer
dans un espace d'intime connaissance,
cette surprise accompagne toutes
les œuvres des époques disparues. »**

Maurice Blanchot, *L'Amitié*,
Gallimard, 1971

La grotte Chauvet-Pont d'Arc (Ardèche) a été inscrite le 22 juin 2014
sur la liste des biens culturels du patrimoine mondial lors de la 38^e session
du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco à Doha (Qatar)

**Cours publics
d'histoire et d'actualité
de l'architecture de la ville**

Les défis du Patrimoine mondial *Modernités, universalité*

**Les jeudis de 18h30 à 20h30
13 séances entre le 16 octobre 2014
et le 7 mai 2015**

**Journées d'étude autour des questions de doctrine,
outils de gestion et objets du patrimoine mondial
Les 31 mars et 1^{er} avril 2015**

*Programme conçu et réalisé par
Béatrice Roederer, École de Chaillot*

Sommaire

Des Cours publics à la Cité de l'architecture
& du patrimoine *p. 7*

Les cours du jeudi *p. 9*
Les défis du Patrimoine mondial.
Modernités, universalité

Journées d'étude *p. 31*
Doctrines, objets et outils de gestion
du Patrimoine mondial

Qui sommes-nous ? *p. 32*

Modalités d'inscription *p. 33*

À venir à la Cité, programmation
automne 2014, printemps 2015 *p. 34*

Plan d'accès à la Cité *p. 35*

L'AGENDA 2014-2015 DES COURS DU JEUDI

13 séances de 2 heures,
18h30 à 20h30

**Les défis du patrimoine
mondial.
Modernités, universalité**

I- Bâtir la paix dans l'esprit des hommes

1. Jeudi 16 octobre 2014

Azedine Beschouch

Conférence introductive

2. Jeudi 6 novembre 2014

Christina Cameron

Histoire critique, valeurs durables
du Patrimoine mondial

3. Jeudi 20 novembre 2014

Tamás Féjerdy

Des lumières à l'universalité:
la France et le dispositif
du patrimoine mondial

II- Un corpus sans frontière. Identifier, réserver, protéger

4. Jeudi 4 décembre 2014

Pierre-Antoine Gatier

Des temples d'Abou Simbel
(Égypte, 1966) à l'usine
Van Nelle (Pays-Bas, 2014),
les « monuments »
du patrimoine mondial

5. Jeudi 18 décembre 2014

Thierry Lefebvre

Pour une conservation
exemplaire de la nature?

6. Jeudi 8 janvier 2015

Michèle Larüe-Charlus

Sebastian Redecke

Alain Marinos

Des ponts pour le XXI^e siècle:
vivre au quotidien
dans les centres urbains
historiques (Bordeaux, Dresde)

7. Jeudi 22 janvier 2015

Yves Luginbühl

Michèle Prats

Les paysages culturels dans
la rencontre entre nature et culture

8. Jeudi 5 février 2015

Chérif Khaznadar

Sur la piste immatérielle
des cultures du monde

9. Jeudi 5 mars 2015

Olivier Poisson

« La planète comme chantier »

III- Préserver la diversité, partager l'universel

10. Jeudi 19 mars 2015

Maria Gravari-Barbas

Risques, synergies, défis: tourisme
et développement dans les sites
du patrimoine mondial

11. Jeudi 2 avril 2015

Isabelle Longuet

Xavier Bailly

Vivre ensemble dans les (grands)
paysages patrimoniaux

12. Jeudi 9 avril 2015

Yves Dauge

Michel Brodovitch

Agir solidairement
pour le développement

13. Jeudi 7 mai 2015

Azedine Beschouch

Mounir Bouchenaki

Jean-François Caron

Jean Musitelli

Olivier Poisson

L'avenir du patrimoine,
entre compétition internationale
et cultures mondialisées
Table-ronde et débat
animés par **Bruno Favel**

**Journées d'étude
Doctrines, objets
et outils de gestion
du patrimoine mondial**

**Mardi 31 mars &
Mercredi 1^{er} avril 2015**





Des Cours publics à la Cité de l'architecture & du patrimoine

Partout et de tous temps, le talent des hommes a produit d'immenses chefs-d'œuvre, expressions matérielles ou immatérielles de l'esprit des lieux.

Depuis presque deux cents ans en France, les responsables politiques et acteurs culturels ont élaboré des doctrines et des corpus de règles patrimoniales pour identifier, préserver et valoriser les édifices, ensembles bâtis et sites jugés dignes de constituer le « patrimoine commun de la Nation ».

Au ^{xx} siècle, les guerres, l'industrialisation et l'urbanisation sauvages ont conduit les peuples, en Europe et au-delà, à reconnaître leurs richesses mutuelles et à engager un ambitieux dialogue, inspiré par un idéal de paix.

Depuis 1972, 195 États parties ont ratifié la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial et se sont engagés dans une immense *coopération internationale*, illustrée par l'inscription de 1007 biens de Valeur universelle exceptionnelle (VUE) sur la liste du patrimoine mondial. Comment l'héritage culturel et naturel des peuples a-t-il conquis, en à peine plus de quarante ans, un public planétaire, faisant de sa sauvegarde un enjeu majeur pour les États, jusqu'aux plus pauvres?

Quels cadres la communauté internationale a-t-elle élaboré pour associer dans un même projet de préservation les icônes bâties

du génie humain, les témoignages uniques de traditions vivantes ou disparues, les phénomènes naturels d'une importance esthétique exceptionnelle, les processus écologiques évolutifs, jusqu'à inscrire en juin dernier (38^e session du patrimoine mondial à Doha/ Qatar) la grotte Chauvet-Pont-d'Arc en Ardèche, dont nous ne verrons pour autant jamais l'authentique matérialité?

A quelles menaces cette précieuse et croissante collection a-t-elle déjà échappé et comment se prépare-t-elle à affronter celles que les générations futures, auxquelles elle est destinée, lui réservent?

C'est à la diversité, matérielle et immatérielle, des héritages de l'humanité que la Cité de l'architecture & du patrimoine consacre en 2014-2015 son neuvième cycle de Cours publics, par un premier tour des cultures du monde, progressant d'ici vers ailleurs, du passé vers le futur, pour sonder les liens contemporains entre nature et culture, tradition et modernité, savoirs et pratiques, protection et développement, compétition et coopération.

Guy Amsellem
*Président de la Cité de l'architecture
& du patrimoine*

Les cours du jeudi

Les défis du Patrimoine mondial

Modernités, universalité

Après huit cycles thématiques d'histoire et d'actualité de l'architecture en France, nous proposons à notre public d'aller à la rencontre du patrimoine mondial de l'UNESCO pour y découvrir la diversité des patrimoines du monde et de leurs représentations. Constatant l'attention croissante portée à la diversité des cultures et la mondialisation de leurs valeurs, ce nouveau cycle offre des repères pour la lecture des grandes catégories culturelles internationales. Il les met en perspective avec les enjeux de conservation et de développement, de compétition et de durabilité, d'identité et d'universalité, tant en ce qui concerne les sites naturels que les établissements humains. Les dynamiques d'évolution seront illustrées par des situations concrètes et la table ronde finale fera le point sur leur actualité.

Le système français de protection et de mise en valeur du patrimoine bénéficie d'une antériorité et d'une reconnaissance à travers le monde. A l'heure où est à l'étude un nouveau projet de loi sur les patrimoines, il est particulièrement intéressant de le mettre en parallèle avec l'évolution des doctrines internationales.

Pour leur neuvième édition, les Cours publics adoptent un format renouvelé avec un programme concentré sur 13 séances au rythme d'une semaine sur deux. Un accès gratuit à deux expositions de la Cité de l'architecture & du patrimoine est offert aux abonnés.

Deux journées de séminaire seront proposées dans le cadre du DSA¹ et de la formation des AUE* à l'école de Chaillot, sur les aspects techniques et opérationnels de l'outil « Patrimoine mondial ».

Enrichie d'illustrations, la brochure a aussi modifié sa formule, avec des textes généraux, d'auteurs impliqués au plus haut niveau dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du patrimoine mondial.

Ce cycle présente enfin des synergies avec le programme universitaire du labex CAP, « Enjeux actuels du patrimoine », et ses 4 journées d'études sur le thème « Patrimoine mondial, critères, experts, institutions, méthodes ». Elles nous permettront de mutualiser certains intervenants et d'accueillir des étudiants chercheurs.

Le panel des intervenants de ce cycle reflète au meilleur niveau les missions et actions qui constituent le Patrimoine mondial et les questions qu'il pose à la société d'aujourd'hui : acteurs historiques de l'activité internationale, experts, porteurs de dossier et responsables de collectivités ou acteurs de terrain, français et d'autres pays, ils ont accepté d'apporter leur pierre à l'édifice de nos Cours publics 2014-2015 et de contribuer ainsi à la diffusion de la connaissance et à la réflexion commune, portée par l'École de Chaillot au sein de la Cité de l'architecture & du patrimoine.

Mireille Grubert
Directrice de l'École de Chaillot

¹ Diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention Architecture et patrimoine.

² Laboratoire d'excellence Création, Arts et Patrimoines, appartenant à la COMUE (Communauté d'universités et établissements) HESAM (Hautes Études Sorbonne Arts et Métiers).

* Architectes urbanistes de l'État



1



2

- 1 Le site archéologique de Palmyre, Syrie
© Wikipédia/B. Gagnon
- 2 Angkor Vat, Cambodge
© Flickr

Bâtir la paix dans l'esprit des hommes

Patrimoine, traverse du temps

«Ô étoiles, Ô nuit. Je m'allonge sur un vieux mur d'enceinte pour partager le sommeil des pierres. Sur mon lit rugueux, plein d'humidité nocturne, je respire, j'attends, j'écoute le souffle de la terre, de la mer, et le chant des harmonies célestes, je regarde le mouvement des satellites... C'est par des nuits pareilles que le passé et le présent se déversent l'un dans l'autre. Ô étoiles. Par des nuits pareilles, sur les remparts humides, dans les renverses du temps, il y a les rêves qui flottent... ils ont traversé la succession des âges... ils ont traversé les souvenirs de nos pères et des patries qui

s'éloignent. Sur le drap bien tendu de la nuit, ils dessinent le visage d'un pays idéal qui n'existe plus. Les rêves qui passent laissent sur ce rivage ignorant des marées leurs dépôts d'énigmes. Des braises qui fument sur une plage, dans la terre brûlée quelques pierres noircies gravées d'un croissant de lune, le chant d'un homme dans un café. Peu de chose. Pourtant ces traces nous ramènent à quelques souvenirs».

Daniel Rondeau
In *Carthage*, Nil éditions, 2008

Le monument: matérialité, temporalité, symbole

«Le monument se caractérise par sa fonction identificatoire... Il a pour vocation l'ancrage des sociétés humaines dans l'espace naturel et culturel, et dans la double temporalité des humains et de la nature. Ainsi entendu comme dispositif mémoriel «intentionnel», le monument appelle un vigilant et permanent entretien. Mais il est aussi exposé à une destruction délibérée qui peut prendre deux formes, positive ou négative. On parlera de destruction positive lorsque la communauté concernée laisse tomber ou démolit un monument qui

a perdu, complètement ou partiellement, sa valeur mémorielle et identificatoire... Quant à la destruction négative, elle a été pratiquée depuis la nuit des temps par tous les peuples. D'une part, elle peut s'exercer contre leurs ennemis extérieurs: la défaite et l'anéantissement d'une culture s'avérant mieux assurés par la destruction de ses monuments que par la mort de ses guerriers.»

Françoise Choay
In *Le patrimoine en questions*
Anthologie pour un combat. Seuil, 2009

Patrimoines nationaux, patrimoine du monde

«Pouvons-nous réfléchir un instant au sens même de ces mots «patrimoine mondial», et nous demander comment se «produit» cette notion, et comment celle-ci à son tour «fabrique» des biens, des résultats, des réponses ?

Patrimoine mondial, il devrait suffire de l'énoncer, c'est un patrimoine susceptible d'appropriation par n'importe quel citoyen du monde, parce qu'il serait porteur de sens pour lui. Parce que les valeurs associées à ce bien seraient telles que n'importe quel être humain les ressentirait, les partagerait, au-delà des clivages culturels. C'est sans doute ce que les rédacteurs de la convention de 1972 ont voulu dire en forgeant le terme de «valeur universelle exceptionnelle», le mot «universel» étant là pour signifier l'échelle de la valeur considérée, qu'elle soit historique, artistique, civilisationnelle, et le mot «exceptionnel» pour justifier a priori un principe de sélection, de choix.

Mais d'autre part, la construction de cet «édifice» du patrimoine mondial qu'est la Liste a été confiée aux États. Il ne pouvait en être autrement, dans l'état politique du monde tel qu'il est et dans le «système des Nations Unies».

La Convention du Patrimoine mondial est rédigée comme un instrument de coopération entre États souverains qui, bien évidemment, ont chacun une culture, une représentation des valeurs et une philosophie d'action nationales.

Sans aller trop loin, rappelons que l'histoire du patrimoine, au moins dans les pays européens du XIX^e siècle, est une histoire du nationalisme. Les liens entre patrimoine et affirmation identitaire ne sont plus à démontrer, les décolonisations du XX^e siècle l'ont bien encore mis en évidence...

Dans ces conditions, ne peut-on poser d'emblée la question : les États sont-ils à même de définir ce qu'est le patrimoine mondial ? Ou, en le disant un peu différemment : sachant que les États ne sont susceptibles que de proposer leurs monuments «nationaux», étroitement liés à leurs valeurs identitaires, comment est-il possible de construire avec cela un objet mondial, partagé par tous ?

Olivier Poisson

Extrait de la conférence donnée à la Faculté d'aménagement de l'université de Montréal, 2013

1. Conférence introductive

Azedine Beschaouch

16 octobre 2014

Historien et archéologue, enseignant, directeur de l'Institut national d'archéologie et d'art de Tunisie (1973-1982), maire adjoint de Carthage (1975-1990) et ministre de la culture du gouvernement d'union nationale provisoire (janv-déc 2011), directeur du Comité du patrimoine mondial, expert auprès de l'Unesco, secrétaire permanent du Comité international de coordination pour la sauvegarde des monuments d'Angkor (depuis 1992). Membre associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1997

2. Histoire critique, valeurs durables du patrimoine mondial

Christina Cameron

6 novembre 2014

Historienne de l'art et de l'architecture, titulaire de la chaire de recherche en Patrimoine bâti à l'Université de Montréal, ancienne présidente de la délégation canadienne au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO

3. Des lumières à l'universalité : la France et le dispositif du patrimoine mondial

Tamás Féjerdy

20 novembre 2014

Architecte, ancien Vice-président de l'Office nationale du patrimoine culturel, Secrétaire général d'ICOMOS Hongrie



- 3 Site archéologique de Carthage, Tunisie © Wikipédia/P. Verdier
- 4 Parc national Donana, Espagne © Wikipédia
- 5 Palais des papes, Avignon © Wikipédia/J. M. Rosier



6



12



7



8



9



10



11



13

6 Stavkirke d' Urnes, Norvège
© Wikipédia/M. L. Reiser
7 Coquille sur le Chemin de Compostelle
© Wikipédia/Pascolo
8 Paysage culturel de Tokaj, Hongrie
© Wikipédia

9 Ponts «couverts» à Strasbourg-Grande-Ile
© Wikipédia/J. Martz
10 Tombeau des rois du Buganda, Ouganda
© Wikipédia/not not Phil
11 Complexe sidérurgique de Volklingen,
Allemagne © Wikipédia/T. Wolf

12 Pyrénées-Mont Perdu,
le cirque de Gavarnie © Wikipedia
13 Temple d'Angkor Vat,
Cambodge © N. Pakker



II



Un corpus sans frontière Identifier, réserver, protéger

A qui appartient la nature ?

«La politique internationale de protection de l'environnement repose sur une conception très particulière de la nature, qui est née en Europe au siècle des Lumières. Cette conception est loin d'être partagée par tous les peuples de la planète, attachés à d'autres principes cosmologiques. La préservation de la biodiversité ne pourra être pleinement efficace, que si elle tient compte de cette pluralité des intelligences de la nature. Sous l'impulsion d'organismes internationaux comme l'UNESCO (United Nations Environment Program ou Union internationale pour la conservation de la nature), les aires protégées au titre de

réserves naturelles ont connu une progression considérable durant les trois dernières décennies. Un peu plus de 100.000 sites terrestres et marins sont concernés couvrant à peu près 19 millions de km², soit l'équivalent de la surface combinée des États-Unis continentaux et du Canada. Cette croissance des zones mises en défense est aussi récente que spectaculaire puisque, depuis 1973, leur superficie a été multipliée par quatre. Malgré les disparités de statut entre celles-ci, et les degrés très variables de protection qu'elles sont de ce fait en mesure d'assurer, ces zones spéciales sont la cause de ce qu'une part non négligeable de la surface terrestre mondiale, approximativement 12%, peut être considérée

14 Région d'intérêt panoramique et historique de Huanglong, Chine © Wikipédia/Chensiyuan

15 Défilé de défense patrimoniale et environnementale à Dresde © Wikipédia

actuellement comme une forme de bien public. Toute la question est de savoir à quel public exactement appartient ce bien, et à qui il profite. Car les conflits d'appropriation sont nombreux et ils ne datent pas d'aujourd'hui. ... ils tournent tous autour de deux problèmes étroitement liés, mais rarement formulés de façon explicite: à qui appartient la nature et pour qui faut-il la protéger ?»

Philippe Descola

In *À qui appartient la nature?*

La vie des idées.fr, « Essais et débats », 2008

Vérités culturelles en deçà, erreurs au-delà ?

Dresde est une ville verte, caractérisée par un paysage de plaine inondable étendue autour du lit de l'Elbe. Les points de vue que l'on peut avoir sur ce paysage fluvial majestueux, la ville historique, surnommée « la Florence de l'Elbe », et ses célèbres monuments publics, sont exceptionnels. Ce paysage naturel et culturel se déploie encore plus loin, en amont du cours de l'Elbe. Dresde fut réduite à l'état de ruine par des bombardements intensifs en 1945, peu avant la fin de la seconde guerre mondiale. Aussi, la question de sa reconstruction prit-elle une signification particulière lorsqu'elle s'est posée au cours des dernières décennies.

Celle de la Frauenkirche et de sa coupole sur la place du nouveau marché, achevée en 2005, a été emblématique. Depuis maintenant deux ans, la vue que l'on a de l'est de la ville sur le paysage de la plaine est profondément modifiée par la réalisation du nouveau pont à quatre voies, le Waldschlösschen-brücke, décidé par la ville et le Land de Saxe afin de réguler les flux de circulation dans et à l'extérieur de la ville. Et ce malgré de vives protestations interrégionales. Les discussions autour de cette décision, qui ont conduit à l'exclusion du site de Dresde de la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, demeurent sans fin... et de nouveaux parkings dédiés aux touristes sont en débat dans ce paysage fluvial de l'Elbe.

N'y avait-il aucune (autre) vision alternative? Quelles valeurs ont aujourd'hui ces paysages culturels dans une ville qui a aussi d'autres attentes? Quelles sont les marges de négociation quand des investisseurs financiers puissants pèsent sur les choix? Comment trouver les clés d'un équilibre raisonnable entre intérêts concurrentiels en vue du développement durable d'une ville patrimoniale?

Sebastian Redecke

Rédacteur en chef de la revue *Bauwelt*, Berlin 2014

Ainsi vivent les patrimoines

Le patrimoine culturel immatériel est un patrimoine «vivant». C'est là d'ailleurs sa spécificité première au point qu'il fut même question de l'appeler comme tel: patrimoine culturel vivant. Vivant par opposition au patrimoine mondial, patrimoine prétendument muséal et figé. La caractéristique de ce qui est

vivant est de naître, d'évoluer et de mourir un jour. C'est bien le cas du patrimoine immatériel. Mais n'est-ce pas le cas également du patrimoine mondial?

Qu'il naisse est un fait incontestable, qu'il évolue est la caractéristique d'un patrimoine qui, traversant les décennies, voire les siècles, nécessite un entretien renouvelé dont les modalités, les techniques, les usages ont eux-mêmes évolué avec le temps. Qu'il meure enfin est le sort d'une immense majorité de ce patrimoine, comme de tout ce qui vient à l'existence.

Le sol que nous foulons n'est-il pas constitué de couches superposées de fragments et restes de cultures disparues?

C'est lorsqu'il est figé dans le temps, muséifié, détourné de sa fonction dans la société qui l'a conçu que le patrimoine matériel, sans disparaître totalement, perd la vie.

En fait, osons cette métaphore que j'emprunte au sociologue Jean Duvignaud, le patrimoine immatériel serait la chair et le patrimoine matériel les os d'un corps. Le premier est voué au pourrissement, le second au dessèchement, mais à des rythmes différents.

Le patrimoine naturel quant à lui n'existe que parce qu'il est en en perpétuel changement, évolution au rythme des saisons, des intempéries, des catastrophes naturelles. Le vent, le soleil, la pluie, le façonnent et le refaçonnent. Matériel, naturel ou immatériel, le patrimoine est essentiellement vivant.

Chérif Khaznadar

Président de la Maison des Cultures du monde-Centre français du patrimoine culturel immatériel

4. Des temples d'Abou Simbel (Égypte, 1966) à l'usine Van Nelle (Pays-Bas, 2014), les «monuments» du patrimoine mondial

4 décembre 2014

Pierre-Antoine Gatier

Architecte en chef des Monuments historiques, président d'ICOMOS France, enseignant à l'École de Chaillot

5. Pour une conservation exemplaire de la nature?

18 décembre 2014

Thierry Lefebvre

Chargé du programme «Aires protégées» au comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), membre de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN

6. Des ponts pour le XXI^e siècle: vivre au quotidien dans les centres historiques (Bordeaux, Dresde)

8 janvier 2015

Michèle Lariüe-Charlus

Directrice générale de l'aménagement de la ville de Bordeaux, déléguée générale d'Agora

Sebastian Redecke

Architecte, critique d'architecture, rédacteur en chef de la revue *Bauwelt*

Table-ronde animée par Alain Marinos

Inspecteur général des patrimoines (Ministère de la Culture et de la Communication)
Enseignant à l'École de Chaillot

7. Les paysages culturels dans la rencontre entre nature et culture

22 Janvier 2015

Yves Luginbühl

Ingénieur agronome, géographe, directeur de recherche émérite au CNRS, rédacteur de la Convention européenne du paysage

Michèle Prats

Inspectrice générale de l'Équipement honoraire, experte auprès d'ICOMOS France, membre du Comité des Biens français du Patrimoine mondial, représentant de la France au Comité scientifique international du tourisme culturel d'ICOMOS

8. Sur la piste immatérielle des cultures du monde

5 février 2015

Chérif Khaznadar

Homme de théâtre, président-fondateur de la Maison des cultures du monde-Centre français du patrimoine culturel immatériel

9. «La planète comme chantier» *

5 mars 2015

Olivier Poisson

Architecte, historien de l'art, Conservateur général au service de l'Inspection des patrimoines

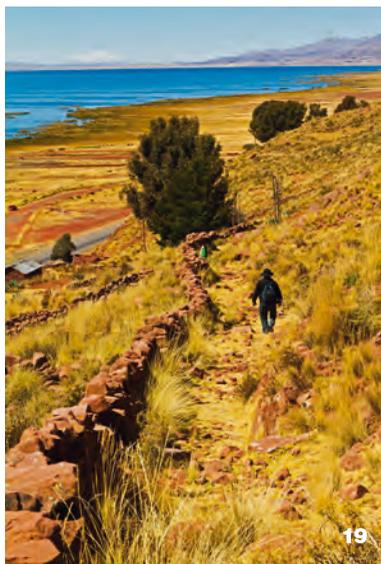
* du nom de l'ouvrage éponyme de Jean-Louis Cohen, *Textuel*, 2005



16



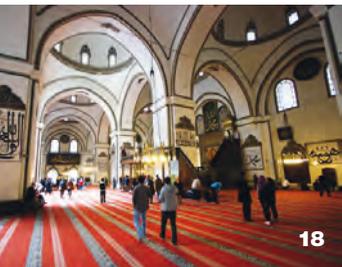
17



19



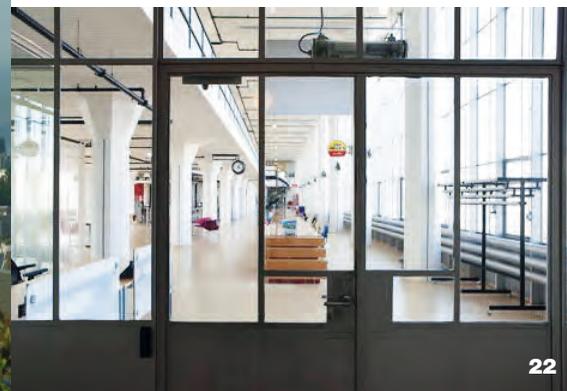
20



18



21



22



23

16 Pont-levant Bacalan-Bastide, Bordeaux © Mairie de Bordeaux
17 Grottes de Maresh, Israël © Tsviska Tsuk
18 Bursa et Cumali Kizik, Turquie © Ministère de la culture et du tourisme/ Umut Özdemir

19 Quapaq Nan, réseau des routes andin © Projecto QN-Bolivia
20 A. Perret au Havre © Wiki/Urban
21 Zikr Jahar, rituel thérapeutique, Ouzbékistan © MCN/M.N. Robert

22 Usine Van Nelle, Rotterdam © cv Van Nelle Design Factory/R. Arts
23 Kew Palace, Queen's Garden, Royaume-Uni © Wikipedia/Werespiel Chequers





III

Préserver la diversité, partager l'universel

Monuments des Arts, bien commun de l'humanité

« Pour quelque sujet que l'on ravage un pays, on doit épargner les édifices qui font honneur à l'humanité, et qui ne contribuent point à rendre l'ennemi plus puissant; les Temples, les Tombeaux, les Bâtiments publics, tous les Ouvrages respectables par leur beauté. Que gagne-ton à les détruire? C'est se déclarer l'ennemi du Genre-Humain, que de le priver de gaieté de Cœur, de ces Monuments des Arts, de ces modèles du Goût;...

Cependant, s'il est nécessaire de détruire des édifices de cette nature, pour des opérations de guerre, pour pousser les avantages d'un siège; on en a le droit, sans doute. »

Emer de Vatel (1714-1767)

In *Le droit des gens ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains*
Londres, 1758



24 Falaises et grottes de Bamian, V-VI ap J.C., Afghanistan © Wikipedia/C.Montgomery

25 Fosse d'Aremberg, Wallers (Nord) © Region Nord-Pas de Calais/H. Bouvet

« Monument, le mot nu ment »

« Le monument doit être prêt à se voir sans cesse détourné. Il doit être prêt à se voir dupliqué (comme Lascaux ou comme le Pont des arts dont Jacques Chirac voulait offrir une copie à Kyoto), reproduit dans les multiples dysneylands du monde. Il doit être prêt à se voir déraciné... Le monument devra gagner sa vie. Il devra s'insérer dans un réseau, celui du tourisme et des grands axes routiers transeuropéens: Séville,... Amsterdam et Copenhague pour son jardin de Tivoli. Pour défendre son projet de Vulcania, l'ancien président (V. Giscard d'Estaing) explique que l'Auvergne a besoin « d'un lieu phare qui

lui fait cruellement défaut car elle ne figure pratiquement sur aucune destination des tours opérateurs allemands ou scandinaves ». Sans doute est-il temps, mes frères, de lire ensemble un verset de Guy Debord, extrait de la société du spectacle, 1967, thèse I: « toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de « spectacles ». Tout ce qui était directement vécu s'est éloigné dans une représentation... »

François Chaslin

In *L'abus monumental ?* Entretiens du patrimoine, Fayard, éd. du Patrimoine, 1999

Derrière nous, autour de nous, devant nous

«La nécessité de préserver la diversité des cultures dans un monde menacé par la monotonie et l'uniformité n'a certes pas échappé aux institutions internationales. Elles comprennent qu'il ne suffira pas, pour atteindre ce but, de choyer des traditions locales et d'accorder un répit aux temps révolus. C'est le fait de la diversité qui doit être sauvé, non le contenu historique que chaque époque lui a donné et qu'aucune ne saurait perpétuer au-delà d'elle-même. Il faut donc écouter le blé qui lève, encourager les potentialités secrètes, éveiller toutes les potentialités à vivre ensemble que l'histoire tient en réserve; il faut aussi être prêt à envisager sans surprise, sans répugnance et sans révolte ce que toutes ces nouvelles formes sociales d'expression ne pourront manquer d'offrir d'inusité. La tolérance... est une attitude dynamique, qui consiste à prévoir, à comprendre, et à promouvoir ce qui veut être. La diversité humaine est derrière nous, autour de nous, devant nous.»

Claude Levi-Strauss

In *Race et histoire*, éditions Denoël Gonthier, 1961



- 26 Centre historique de Dubrovnik, Croatie © Wikipedia/J. C. Benoit
- 27 Offrande aux bonzes, Luang-Prabang, Laos © M. Brodovitch

10. Risques, synergies, défis : tourisme et développement dans les sites du patrimoine mondial

19 mars 2015

Maria Gravari-Barbas

Architecte, géographe, directrice de l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST)/ Université Paris1 Panthéon-Sorbonne, directrice de la chaire Unesco «Tourisme, Culture, Développement».

11. Vivre ensemble dans les (grands) paysages patrimoniaux

2 avril 2015

Isabelle Longuet

Directrice de la Mission Val de Loire

Xavier Bailly

Historien de l'art, administrateur de l'abbaye du Mont Saint-Michel

12. Agir solidairement pour le développement

9 avril 2015

Yves Dauge

Maire adjoint de Chinon (1989-2005) sénateur d'Indre et Loire (2001-2011); conseiller spécial UNESCO pour la culture, président de l'Association des biens français du patrimoine mondial

Michel Brodovitch

Architecte, Inspecteur général de l'administration de l'Environnement et du Développement Durable, enseignant à l'École de Chaillot

13. L'avenir du patrimoine, entre compétition internationale et cultures mondialisées

7 mai 2015

Azedine Beschaouch (voir p.13)

Mounir Bouchenaki

Archéologue, directeur du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial, conseiller spécial honoraire de l'UNESCO

Jean Musitelli

Conseiller d'État, ambassadeur délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO (1997-2002)

Jean-François Caron

Maire de Loos-en-Gohelle, conseiller régional Nord-Pas de Calais, vice-président du communauté de Lens-Liévin

Olivier Poisson (voir p.19)

Table-ronde et débat animé par Bruno Favel

Chef du Département des affaires européennes et internationales, direction des patrimoines à la DGP/Ministère de la culture et de la communication Enseignant à l'École de Chaillot



28



33



29



30



31



32



34



35

28 Cité des provinces à Lens, Pas-de-Calais
© Region Nord-Pas de Calais/H. Bouvet

29 Ashur, Qual'at Sherqat-Irak
© Flickr/The US Army

30 Mont Saint-Michel avant la passerelle
© Ouest france/David Ademas

31 Pollution sur la place Tienanmen, Pékin
© Ng Han Guan/Associated press

32 Navire de croisière aux abords de Venise,
Italie © Reuters

33 Paysage patrimonial du Val de Loire, Montsoreau et le bec de Vienne
© Mission Val de Loire/D. Darrault

34 Cathédrale de Bagrati, Géorgie
© Wikipedia/Kober

35 Affluence touristique à Karnak, Égypte © DR

Journées d'étude Doctrines et objets, procédures et outils pour la gestion du patrimoine mondial



36

• 36 Fosse n°9-9 bis à Oignies
© Région Nord-Pas de Calais/H. Bouvet

Les 31 mars et 1^{er} avril 2015

**Les défis du Patrimoine
mondial.**

Modernités, universalité

*Auditorium de la Cité de l'architecture
& du patrimoine*

Deux journées d'étude viennent compléter, comme chaque année, le cycle des cours publics. Elles sont intégrées au cursus de formation des élèves de 1^{er} année du DSA architecture et patrimoine et des élèves AUE de l'École de Chaillot.

Conçues comme une étape de spécialisation opérationnelle, ces journées sont ouvertes aux autres acteurs du patrimoine dans le cadre de la formation continue.

Elles valorisent la collaboration entre plusieurs disciplines dans les interventions sur le patrimoine. Ces journées sont aussi conçues en synergie avec un séminaire qui se déroulera en 2014-2015 dans le cadre du programme « Patrimoine mondial, critères, experts, institutions, méthodes » du Labex CAP/Paris I Panthéon-Sorbonne dont la Cité de l'architecture & du patrimoine est partenaire. Les travaux de ce séminaire seront restitués lors d'un colloque à la Cité en juin 2015.

Le programme des journées d'étude sera diffusé et mis en ligne à l'automne 2014, sur le site internet: citechaillot.fr/auditorium/Cours_publics

Qui sommes-nous ?

La Cité de l'architecture & du patrimoine

La Cité de l'architecture & du patrimoine est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Culture et de la communication. Elle s'adresse à un large public intéressé par l'architecture, l'espace de la ville dans son territoire, le patrimoine dans ses paysages. Lieu d'études, de diffusion et d'échanges, elle associe la présentation des réflexions contemporaines les plus innovantes et celle des œuvres majeures de l'histoire de l'architecture française.

Programmation des Cours publics

Les Cours publics sont conçus sous la responsabilité de l'École de Chaillot, en accord avec le comité de programmation de la Cité.

Direction : Mireille Grubert
Programmation et coordination :
Béatrice Roederer, assistée de Lydie Fouilloux

Nous remercions Michèle Prats, Bruno Favel et Olivier Poisson pour leur contribution à la programmation au cycle 2014-2015 sur le thème du Patrimoine mondial.

L'École de Chaillot

L'École de Chaillot assure depuis 1887 la formation des architectes du patrimoine qui œuvrent dans les secteurs public et privé pour l'appropriation contemporaine du bâti existant et des villes anciennes. Dirigée par Mireille Grubert, elle est le département Formation de la Cité de l'architecture & du patrimoine depuis 2004.

Elle assure notamment les formations suivantes :

- le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), mention « architecture et patrimoine » ouvert aux architectes diplômés souhaitant se spécialiser dans le patrimoine architectural, urbain et paysager
- la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État (AUE), conjointement avec l'École des Ponts
- des coopérations internationales conduites depuis plusieurs années en Bulgarie, au Cambodge, au Maroc, en Chine, ainsi qu'avec la Grèce et l'Italie
- des cycles de formation continue destinés aux maîtres d'ouvrage, publics et privés, aux architectes du patrimoine, aux élus et au grand public.

L'École remercie l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'avoir rendu possible la leçon introductive d'Azédine Beschaouch dans les Cours publics le 16 octobre 2014.

Modalités d'inscription

Qui peut s'inscrire ?

Ces cours sont ouverts à tous, sans prérequis.

Renseignements et programme

Le programme ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles :

- par téléchargement sur le site internet de la Cité de l'architecture & du patrimoine : [citechaillot.fr/auditorium/Cours publics](http://citechaillot.fr/auditorium/Cours_publics) d'histoire et actualité de l'architecture et de la ville

- par voie postale ou sur demande téléphonique à :

*Denise Lefebvre | 01 58 51 52 94
delefebvre@citechaillot.fr*

Tarifs 2014-2015

Abonnement

13 séances de 2 heures incluant 2 entrées aux collections ou expositions en cours à la Cité de l'architecture & du patrimoine
Tarif plein : 110 € TTC
tarif réduit* sur justificatif : 80 € TTC

À la séance

Tarif plein : 8 € TTC
Tarif réduit* sur justificatif : 6 € TTC

* Etudiants, architectes du patrimoine, carte Culture, demandeurs d'emplois, RMI, RSA, personnes handicapées.

Modalités d'Inscription

Les inscriptions, accompagnées du règlement, sont prises dans l'ordre d'arrivée. La facture ainsi que la carte d'auditeur (2014-2015) seront délivrées avant le début des Cours publics (16 octobre 2014).

Toute demande de paiement au « service fait » doit impérativement faire l'objet d'un bon de commande avant le début du cycle. Celui-ci conditionne la délivrance de la carte d'auditeur et l'accès à l'auditorium. Aucune inscription ne peut donner lieu à remboursement, ni report après la délivrance de la carte d'auditeur.

Le bulletin d'inscription doit être envoyé à :

*Cité de l'architecture & du patrimoine/
École de Chaillot (Cours publics)
Palais de Chaillot,
1, place du Trocadéro et du 11 novembre
75116 Paris*

*accompagné du règlement libellé à l'ordre de :
« Cité de l'architecture & du patrimoine ».*

Diffusion des Cours publics

Les conférences des Cours publics (2006-2013) font l'objet d'une captation et d'une diffusion en ligne sur le site :

Citechaillot.fr/webtélé/les collections

Directeur de la publication
Guy Amsellem
*Président de la Cité de l'architecture
& du patrimoine*
Mireille Grubert
Directrice de l'École de Chaillot

Conception & programmation
Béatrice Roederer, assistée
de Lydie Fouilloux
École de Chaillot

Réalisation
Direction de la communication
et des partenariats

Conception graphique
Keva Epale

Photogravure & impression
Imprimerie Vincent

**Cité de l'architecture
& du patrimoine**
Palais de Chaillot
1, place du Trocadéro, 75116 Paris
Tél.: 01 58 51 52 00
Fax: 01 58 51 52 90
ecoledechaillot@citechailot.fr

© *Cité de l'architecture
& du patrimoine,*
Septembre 2014